

Cette circulaire est disponible sur le site de l'école www.saintcharlesnotredame-rueil.fr

Circulaire d'aide à la préparation de la rentrée prochaine 2019-2020

Chers parents,

Veillez trouver ci-dessous quelques informations importantes vous permettant de préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre 2019.

VACANCES SCOLAIRES 2019 - 2020

Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre 2019 à 16h05 (Maternelles) ou à 16h15 (Elémentaires) Reprise des cours lundi 04 novembre 2019 à 08h30
Vacances de Noël	Vendredi 20 décembre 2019 à 16h05 (Maternelles) ou à 16h15 (Elémentaires) Reprise des cours lundi 06 janvier 2020 à 08h30
Vacances d'hiver	Vendredi 07 février 2020 à 16h05 (Maternelles) ou à 16h15 (Elémentaires) Reprise des cours lundi 24 février 2020 à 08h30
Vacances de printemps	Vendredi 03 avril à 16h05 (Maternelles) ou à 16h15 (Elémentaires) Reprise des cours lundi 20 avril 2020 à 08h30
Pont de l'Ascension	Mardi 19 mai 2020 après l'accueil du soir Reprise des cours lundi 25 mai 2020 à 08h30
Vacances d'été	Vendredi 03 juillet à 16h05 / 16h15

*Les vendredis, veilles de vacances, il n'y a ni étude, ni garderie, ni atelier (sauf l'atelier théâtre CP au CM2).
Tous les élèves quittent donc l'établissement à 16h05 pour les maternelles et à 16h15 pour les élémentaires.*

RÉUNIONS DE RENTRÉE POUR LES PARENTS

Maternelles	Jeudi 12 septembre à 18h30
CP	Lundi 09 septembre à 18h30
CE1	Mardi 10 septembre à 18h30
CE2	Lundi 16 septembre à 18h30
CM1	Mardi 17 septembre à 18h30
CM2	Jeudi 19 septembre à 18h30

AUTRES DATES À RETENIR

- Journée pédagogique : **vendredi 05 juillet 2019. Pour rappel, l'école sera fermée - Pas de garderie ce jour là.**
- Photo de classe : vendredi 13 septembre 2019

RENTRÉE SCOLAIRE

<p>Pour les élèves de petite section de maternelle La rentrée se fera par demi-groupe et sur une matinée uniquement. <i>(Les parents seront informés à l'avance du demi-groupe auquel appartient leur enfant)</i></p>	<p>1er groupe : Rentrée des élèves le lundi 02 septembre de 10h30 à 12h00 2nd groupe : Rentrée des élèves le mardi 03 septembre de 10h30 à 12h00 La rentrée se fera pour tous les élèves de petite section réunis le jeudi 5 septembre à 08h30. Les parents déposeront et viendront chercher leur enfant dans la classe</p>
<p>Pour les élèves de moyenne section de maternelle</p>	<p>Rentrée en classe entière le lundi 02 septembre à 13h30 Accueil des parents dans la classe</p>
<p>Pour les élèves de grande section de maternelle</p>	<p>Rentrée en classe entière le lundi 02 septembre à 10h15 Accueil des parents dans la classe</p>
<p>Pour les élèves de CP</p>	<p>Rentrée des élèves le lundi 02 septembre à 10h00 Accueil des élèves et des parents dans la cour</p>
<p>Pour les élèves de CE1</p>	<p>Rentrée des élèves le lundi 02 septembre à 09h45 Accueil des élèves et des parents dans la cour</p>
<p>Pour les élèves de CE2</p>	<p>Rentrée des élèves le lundi 02 septembre à 09h30 Accueil des élèves et des parents dans la cour</p>
<p>Pour les élèves de CM1</p>	<p>Rentrée des élèves le lundi 02 septembre à 09h15 Accueil des élèves et des parents dans la cour</p>
<p>Pour les élèves de CM2</p>	<p>Rentrée des élèves le lundi 02 septembre à 09h00 Accueil des élèves et des parents dans la cour</p>

HORAIRES DE CLASSE

	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi					
	Garderie du matin	Classe du matin	Classe de l'après-midi	Goûter	Garderie / Etude / Ateliers	Accueil du soir
Maternelles	08h00 - 08h20 *	08h30 - 11h50	13h30 - 16h05	16h05 - 16h30	16h30 - 17h40 garderie ou 16h30 - 17h30 ateliers	17h30/40 - 18h30
Elémentaires	08h00 - 08h20 *	08h30 - 12h00	13h30 - 16h15	16h15 - 16h30	16h30 - 17h40 étude ou 16h30 - 17h30 ateliers	17h30/40 - 18h30

* L'accueil gratuit du matin entre 08h00 et 08h20 est réservé en priorité aux élèves dont les deux parents travaillent.

CANTINE

Vos enfants de la **GS au CM2** pourront déjeuner à la cantine dès le **lundi 02 septembre 2019**.

Pour la **classe de MS**, début de la cantine le **mardi 03 septembre 2019**.

Pour la **classe de PS**, début de la cantine le **jeudi 05 septembre 2019**.

Pour toute demande de repas occasionnel, merci d'envoyer un email à l'avance à l'adresse suivante : ecole@scnd-rueil.fr. Une facture pour ticket exceptionnel de garderie vous sera transmise par la comptabilité.

Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site internet de l'école.

GARDERIE (maternelles) de 16h05 à 17h40

Les élèves de Maternelle commencent le temps de la garderie en prenant leur goûter (à apporter).

Cette garderie fait l'objet d'une inscription annuelle préalable via la fiche des inscriptions.

Vous avez la possibilité de mettre exceptionnellement votre enfant à la garderie. Dans ce cas, la demande devra être transmise au préalable à l'école par email à l'adresse suivante : ecole@scnd-rueil.fr.

Une facture pour ticket exceptionnel de garderie vous sera ensuite transmise par la comptabilité.

La garderie fonctionnera dès le lundi 02 septembre 2019 pour les élèves de MS et de GS et dès le jeudi 5 septembre 2019 pour les élèves de PS.

ETUDE (du CP au CM2) de 16h15 à 17h40

Les élèves du CP au CM2 commencent le temps de l'étude en prenant leur goûter de 16h15 à 16h30 (à apporter).

L'étude surveillée (de la PS au CE1) et l'étude dirigée (du CE2 au CM2) font fait l'objet d'une inscription annuelle préalable.

Vous avez la possibilité de mettre exceptionnellement votre enfant à la garderie. Dans ce cas, la demande devra être transmise au préalable à l'école par email à l'adresse suivante : ecole@scnd-rueil.fr. Une facture pour ticket exceptionnel d'étude vous sera ensuite transmise par la comptabilité.

L'étude fonctionnera dès le lundi 02 septembre 2019.

ACCUEIL DU SOIR (de la PS au CM2) de 17h40* à 18h30

Les élèves de la PS au CM2 peuvent rester, après la garderie/l'étude ou après les ateliers du soir, à l'accueil du soir.

Cet accueil fait également l'objet d'une inscription annuelle préalable via la fiche des inscriptions.

Vous avez la possibilité de mettre exceptionnellement votre enfant à l'accueil du soir. Dans ce cas, la demande devra être transmise au préalable à l'école par email à l'adresse suivante : ecole@scnd-rueil.fr.

Une facture pour ticket exceptionnel d'accueil du soir vous sera ensuite transmise par la comptabilité.

L'Accueil du soir fonctionnera dès le lundi 02 septembre 2019 pour les élèves de la MS au CM2 et dès le jeudi 5 septembre 2019 pour les élèves de PS.

() ou 17h30 pour les élèves étant en atelier du soir.*

La fiche des inscriptions concernant la cantine, l'étude, la garderie et l'accueil du soir fait partie du Dossier B qui vous sera remis à l'école comme chaque année mi-juin.

Cette fiche devra impérativement être remise au secrétariat cette année **au plus tard le lundi 02 septembre 2019.**

Des modifications pourront être enregistrées jusqu'au **vendredi 13 septembre 2019.**

Après cette date, sauf cas particulier soumis à l'accord de la Direction, ces inscriptions ne pourront être modifiées.

Les tarifs et conditions pour la cantine, l'étude, la garderie et l'accueil du soir se trouvent dans le règlement financier 2019-2020 qui sera disponible sur notre site Internet (onglet Etablissement/Règlement financier) courant juin 2019.

ATELIERS DU SOIR (de la PS au CM2) de 16h30 à 17h30

Le **Forum des Ateliers** se tiendra cette année à l'école le **vendredi 24 mai 2019 de 18h00 à 19h30.**

Les organisateurs des différents ateliers extrascolaires proposés vous présenteront leurs activités et enregistreront vos demandes d'inscriptions.

Dans un souci d'équité, nous limiterons cette année le nombre d'inscriptions à deux ateliers par enfant et aucune réinscription automatique d'une année sur l'autre ne pourra être enregistrée auprès de nos partenaires.

ATTENTION ! Certains ateliers disposent de peu de places. Ne pas oublier d'amener votre chéquier afin de pouvoir valider sur place les inscriptions.

P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

La nécessité d'établir un P.A.I. apparait dans deux circonstances principales :

1. Prise de médicaments sur le temps scolaire pour un traitement quotidien et/ou un protocole d'urgence.
2. Organisation et aménagement de la scolarité pour un enfant malade.

Le formulaire de PAI est à retirer au secrétariat et à compléter par le médecin référent de la pathologie.

Chaque P.A.I. doit être actualisé chaque année et remis complet au secrétariat.

FOURNITURES SCOLAIRES

Comme chaque année, les listes des fournitures pour la prochaine année scolaire pourront être consultées (par niveau) sur le site internet de l'école www.saintcharlesnotredame-rueil.fr dès **début juillet 2019.**

TABLIERS

Vous avez la possibilité de commander les tabliers des élèves dès ce jour sur les sites de nos partenaires Bobine ou Acanthe.

Bobine : <https://www.letablierbobine.fr/produits?school=st-charles-notre-dame>

ou

Acanthe : <https://www.acanthe-uniforme.com/> avec le Code école : **saintcharles92500**

Pour une livraison assurée pour la rentrée et des tarifs préférentiels, pensez à passer vos commandes auprès des prestataires **avant fin mai 2019.**